



LES 3 R : RÉDUIRE – RÉUTILISER - RECYCLER LES DÉCHETS

Le meilleur déchet est celui qui n'existe pas... Mise en avant de bonnes pratiques en matière de déchets, de petits gestes transposables ou qui donnent d'autres idées !

Les 3 R [Réduire-Réutiliser-Recycler les déchets] serviront de fil rouge aux contenus de cet article. L'objectif de ces 3 R est la **prévention de production des déchets**, c'est-à-dire, amener les personnes à réfléchir leur attitude afin de produire de moins en moins de déchets.

Pour atteindre cet objectif, 3 niveaux différents se distinguent et sont hiérarchisés entre eux :

1. Penser à ses choix de consommation.
2. Ne jeter que ce qui ne peut plus servir à rien ou à personne, ni être transformé.
3. Pour les déchets que l'on n'a pas pu éviter : les valoriser en alimentant correctement les filières de tri sélectif.

Respecter les 3 R, dans cet ordre, amène automatiquement à générer de moins en moins de déchets.

Les 3 R sont les composantes essentielles d'une consommation durable et respectueuse de l'environnement.

RÉDUIRE LES DÉCHETS

C'est réfléchir avant d'acheter et privilégier du matériel durable, solide, plutôt qu'à usage unique ou jetable. Cette réflexion est bénéfique pour le milieu d'accueil car elle diminue ses coûts et est une source d'économies à moyen terme.

Un exemple ?



La recommandation de l'ONE d'utiliser des gants de toilettes, de l'eau et du savon pour le change n'est pas uniquement idéale pour la santé des bébés, elle est aussi bénéfique dans la réduction des déchets.

S'abstenir d'utiliser des lingettes à usage unique permet également de diminuer le poids des poubelles.

Voici d'autres idées recueillies auprès de milieux d'accueil :

ACHETER EN VRAC (DES PÂTES, DES CÉRÉALES, DES LÉGUMES)

« Je fais attention d'acheter des choses sans trop d'emballages, par exemple [...] des pâtes en vrac... », témoigne la directrice de maison d'enfants



« Les enfants de la table ronde » à Saint-Georges-sur-Meuse.
« Les légumes bio sont livrés en vrac par un maraîcher de Flémalle, deux livraisons gratuites par semaine. »

Il n'est pas aussi aisé d'acheter en vrac et de proximité pour les plus grosses structures qui doivent fonctionner par marché public.

ACHETER EN GRANDES QUANTITÉS



L'achat en grandes quantités (savon multi-usage, savon pour les mains, denrées non périssables ...) permet aussi de diminuer la quantité d'emballages. A la crèche Sainte Anne d'Etterbeek, ce sont de grands contenants qui sont achetés pour les produits d'entretien.

Des petites pâtes en grand conditionnement SVP.

Comme dans tout changement, il faut de la persévérance. Le témoignage de la crèche Gilson de Watermael-Boitsfort l'illustre bien. Le milieu d'accueil est impliqué depuis quelques années dans le projet de cantine durable qui commandait des pâtes bio, en conditionnement de 5 kg, pour diminuer leur production de déchets d'emballages. Ils recevaient alors de grosses pâtes, ce qui n'était pas évident pour les repas en crèche. Ensuite, de petites pâtes leur ont été livrées, en conditionnements de 500 g. Après 3 ans de négociation, les 50 enfants de la crèche vont pouvoir manger de petites pâtes bio, livrées en grands conditionnements. « *Il faut se battre pour obtenir tout cela (même combat pour l'huile d'olive en récipient de 5 L, le quinoa et le riz) : faire des photos, les envoyer, dire qu'on n'est pas d'accord, cela prend du temps... C'est un travail de tous les jours mais cela en vaut la peine, on en est convaincu.* »

RÉDUIRE L'USAGE DES BOUTEILLES EN PLASTIQUE

Pour avancer dans la labellisation de cantine durable, la crèche Gilson devait améliorer plusieurs points dont l'abandon de l'usage de l'eau en bouteille. Or, le constat était sans appel et unanime dans la structure ; l'eau de distribution au goût prononcé était considérée comme infecte. L'achat d'eau en bouteille se faisait donc pour les enfants mais aussi pour les adultes.



Après le constat, les perspectives d'action : les biberons seront toujours réalisés avec de l'eau en bouteille ; par contre, les enfants plus grands et les adultes boiront de l'eau issue d'une fontaine à eau, en cruche¹.

UTILISER TOUT

Tout le monde cuisine chez « Les enfants de la table ronde » à Saint-Georges-sur-Meuse et la consigne est de tout utiliser dans le légume. Par exemple, le blanc de poireau comme légume du jour, le vert pour faire une soupe.



La balance est un ustensile primordial dans la cuisine puisque tous les aliments sont pesés. « *250 g par enfant et cela s'équilibre entre les petits et les grands, ceux qui mangent plus et ceux qui mangent moins. Il y a toujours trop (1 kg = 4 repas).* »

Après avoir portionné les aliments en cuisine (dans les assiettes ou les plats), le surplus² des casseroles doit directement être refroidi et congelé dans des boîtes pour congélation spécialement prévues pour les denrées alimentaires. Une fois toutes les deux semaines, les plats sont décongelés et ce jour-là, c'est le festival de la diversité alimentaire.

Pour éviter tout risque d'intoxication alimentaire, il est déconseillé de congeler des aliments décongelés (même après cuisson), ainsi que la viande hachée et ses produits dérivés (sauce, pain de viande ...).

POUR EN SAVOIR PLUS :

- Fiches accueillant(e)s - Alimentation - Santé/ Hygiène - « Je conserve les aliments »
- Guide d'autocontrôle pour la sécurité alimentaire dans les milieux d'accueil collectifs de la petite enfance - G041 - Partie 5 - point 5.2.3 - Le stockage des produits réfrigérés et surgelés p6/22 et 5.3.2.6 Mesures de décongélation p11/22.

RÉUTILISER PLUTÔT QUE JETER

A Watermael-Boitsfort, le pain acheté à proximité de la crèche est livré à pied : bonne démarche environnementale. La cuisinière prépare les tartines pour l'après-midi et les emballe dans de l'aluminium. Chaque repas est servi dans un grand plat ; chaque fois, on met un film plastique dessus. « *Tous ces déchets, c'est bête, je vois cela tous les jours. Et en voyant le film « Demain », j'en ai parlé avec les puéricultrices qui étaient d'accord de changer cela.* »

¹ La cruche doit être munie d'un couvercle et pouvoir aller au lave-vaisselle, conformément au règlement de l'AFSCA.

² À ne pas confondre avec les « restes » alimentaires. Ces derniers sont les préparations laissées à température ambiante (restes des plats ou des casseroles) et les aliments qui reviennent de table. Les restes alimentaires doivent être jetés.

Voir Guide d'autocontrôle pour la sécurité alimentaire dans les milieux d'accueil collectifs, partie 5 - point 5.8 - Evacuation des restes, p21/22.

Après le constat, l'action : pour l'instant, les sachets de pain sont récupérés pour emballer les tartines. « Ça paraît idiot mais ce sont toutes ces petites choses-là qu'on peut mettre en place ». A terme, le milieu d'accueil projette aussi d'investir dans des boîtes à pain.



Chez « Les enfants de la table ronde », le lapin « Pirouette » est installé dans une cage au fond d'une belle grande terrasse. « Il est très sympa avec les enfants. Nous lui donnons des épluchures,

des déchets de légumes ... C'est une petite aide pour diminuer les déchets organiques de la crèche ».

« Les poules, c'est écologiquement intéressant », explique par ailleurs madame BRUANT, accueillante autonome, à Braine-le-Comte. De manière générale, elles mangent de tout : les épluchures de légumes et de fruits (sauf des bananes, kiwis, agrumes, oignons et poireaux), les croûtes de fromages, du pain mouillé ...

Madame BRUANT énumère les avantages qu'elle voit d'avoir des poules : « Les enfants adorent donner à manger aux poules, j'ai la garantie d'avoir des œufs « bio ». Elle voit aussi certains inconvénients secondaires, comme par exemple, l'entretien du poulailler et le fait de prévoir que quelqu'un s'en occupe quand elle s'absente.

Madame BRUANT rajoute : « C'est grâce à mes poules que l'an passé, j'ai pu partager avec les enfants 14 kg de fraises du jardin ! ». Laissées en liberté à certains moments, elles ont picoré toutes les limaces et tous les escargots qui n'ont dès lors pas réussi à abimer les fraises.

« PLUS DE SOLIDARITÉ POUR MOINS DE DÉCHETS »

Le « givekot » de la crèche Gilson a vu le jour en avril. La volonté de ce milieu d'accueil est d'initier de la



solidarité entre les parents qui fréquentent leur structure.

Un « givekot » est un endroit d'échanges où

l'on peut déposer et prendre des vêtements, des jouets, des objets de puériculture en bon état dont on n'a plus usage et qui pourraient encore servir à d'autres parents. Dans le local « poussettes », une étagère a trouvé sa place à cet usage. « Ce projet a pour objectif d'éviter la surconsommation d'objets de puériculture (souvent coûteux) et qui n'ont généralement pas le temps de s'user ! »

« Offrons donc une seconde vie à ces vêtements devenus trop petits, à ces biberons qui ne sont plus adaptés, à ces jeux avec lesquels ils ne jouent plus ... en faisant plaisir à un autre enfant de la crèche. », pouvons-nous lire dans le flyer distribué aux parents.

La directrice souhaite que des ponts soient faits entre les parents, que les puéricultrices soient actrices, comme dans cette scène vécue et qu'elle nous raconte où un papa attend son second enfant. Elle l'encourage à prendre le paquet de langes tout neuf, premier âge, qui a été déposé au « givekot ». D'abord gêné, il accepte et l'emporte, ravi.

RECYCLER LES DÉCHETS POUR LEUR DONNER UNE SECONDE VIE ³



Lorsqu'un produit a été consommé et qu'il n'est pas ou plus possible de le réutiliser, le déchet peut encore avoir une nouvelle vie, via le recyclage. Sa matière première, ses composants, serviront de base à la fabrication d'un nouvel objet. Par exemple, le verre peut se recycler indéfiniment sans perte de matière, les canettes peuvent servir de base à un vélo et les bouteilles en plastique se transformer en rembourrage pour couettes.

Pour qu'un déchet puisse entrer dans la chaîne du recyclage et de la « re-création », il est nécessaire, tout d'abord, de bien le trier.

Le tri des déchets (papier/PMC/verre/...) fait partie des habitudes de nombreux milieux d'accueil, selon les modalités organisées près de chez eux.

Dans la capitale, c'est **Bruxelles Propreté** qui se charge de la collecte sélective et de l'organisation du tri des déchets : <https://www.arp-gan.be>

En **Wallonie**, ce sont les **intercommunales de gestion de déchets** qui s'en occupent.

Pour la province de **Namur** : BEP : www.bep-environnement.be
 Pour la province du **Brabant wallon** : IBW : www.ibw.be
 Pour la région de **Charleroi** : ICDI : www.icdi.be
 Pour la région de **Mons-Borinage-Centre** : HYGEA : www.hygea.be
 Pour la province de **Luxembourg** : AIVE : www.aive.be
 Pour la province de **Liège** : INTRADEL : www.intradel.be
 Pour le **Hainaut occidental** : IPALLE : www.ipalle.be



DES MILIEUX D'ACCUEIL EN PROJET POUR L'AVENIR...

Les milieux d'accueil rencontrés ne comptent pas s'arrêter en si bon chemin. Ils vont poursuivre leur démarche environnementale, en réalisant d'autres projets. Parmi ceux-ci, citons le **tri des déchets organiques**, l'**installation d'un bac à compost** et la **diminution de l'usage de papier**.

TRIER LES DÉCHETS ORGANIQUES

À la crèche Sainte Anne, la première expérience de compost de jardin a été un échec car il y a eu peu d'adhésion de la part de l'équipe et pas vraiment de préparation. Le **nouveau projet de gestion des déchets organiques** est alors pensé de manière plus complète. Le déclencheur fut une demande d'un membre de l'équipe de participer au projet pilote de Bruxelles Propreté (ajouter un conteneur spécifique pour les déchets organiques afin qu'ils soient valorisés dans un centre de biométhanisation). L'assistante sociale a privilégié le dialogue, la discussion, en parlant de ce projet en réunion. Il a été pensé afin de s'adapter à la vie en crèche, après une récolte d'informations pratiques et une réflexion sur son organisation concrète. La recherche de l'adhésion du plus grand nombre au projet s'est faite via un questionnaire d'engagement. Il est en effet nécessaire que les personnes dont les activités quotidiennes sont les plus touchées par ce projet, la cuisinière et la personne chargée de la maintenance du milieu d'accueil, soient parties prenantes.

« La cuisinière est d'accord car elle se rend compte que ça va faire de plus petites poubelles : une poubelle de déchets organiques et le reste, à part. Actuellement, elle doit déjà diviser ces poubelles car elles sont trop lourdes. »

Précédemment, il n'y avait jamais eu de réflexion sur le stockage des déchets organiques⁴ pendant la journée. *« Maintenant, nous allons aménager une poubelle organique dans la cuisine et deux poubelles distinctes seront accrochées au chariot. »*

POUR CONCLURE

Les idées intéressantes pour **Réduire**, **Réutiliser** et **Recycler** les déchets en milieux d'accueil foisonnent. Ces projets peuvent intégrer le projet d'accueil. Ils constituent une source de mobilisation tant pour l'accueillant(e), les équipes, que pour les familles et les enfants, au bénéfice de la collectivité.

Dans le prochain numéro du Flash Accueil, le 3^{ème} épisode portera sur **les bonnes pratiques en matière d'économie d'énergie**.

Un conseiller de Bruxelles Propreté viendra également sur place pour évaluer la situation.

INSTALLER UN BAC À COMPOST

Ayant choisi de servir aux enfants exclusivement des fruits et des légumes frais, Madame HAUBRECHT, responsable de la maison d'enfants « Les enfants de la table ronde » a eu le projet de demander au propriétaire l'autorisation d'installer un **bac à compost** sur la bande de pelouse, à l'arrière du centre commercial. *« Ce serait une grande économie. J'ai cela à la maison et c'est très pratique. À la maison, c'est 30 % de déchets en moins dans la poubelle tout venant mais dans ce cadre-ci, ce serait bien plus, un, voire deux sacs poubelles par semaine en moins. »*

LIMITER L'UTILISATION DE PAPIER

Madame DUPUIS de la crèche Gilson nous raconte un changement de pratique survenu suite à un échange avec son personnel. Il s'agit de **la manière de distribuer la facture mensuelle aux parents**.

« La facture est glissée dans une enveloppe et tous les mois, les parents jettent cette enveloppe à la poubelle. J'étais en train de faire les comptes du nombre d'enveloppes utilisées après plus de 20 ans... ». Dans la discussion, une puéricultrice explique la pratique du milieu d'accueil fréquenté par son enfant : *« Pas d'enveloppe, la facture se trouve dans le casier de l'enfant telle quelle, avec deux agrafes »*. Une autre puéricultrice s'interroge : *« Au niveau durable, qu'est-ce qui est plus difficile à détruire : les agrafes ou les enveloppes ? »*

Un autre membre de l'équipe évoque l'instauration d'une farde de transport qui permettrait aussi de transmettre aux parents les créations de leur enfant. Certains dessins sont tout chiffonnés au fond du casier, la farde pourrait les accueillir...